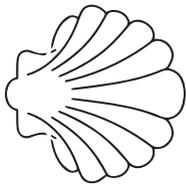


# LA COQUILLE



Édition n° 39

Commune de Vandœuvres  
Printemps 2016



# LA COOQUILLE



# SOMMAIRE

<b>Éditorial</b>	<b>7</b>
<b>Billet du maire</b>	<b>8</b>
<b>Actualités</b>	<b>10</b>
<b>Vie communale</b>	<b>16</b>
<b>Gens d'ici</b>	<b>42</b>
<b>Commerces d'ici</b>	<b>50</b>
<b>Brèves</b>	<b>60</b>
<b>Informations communales</b>	<b>66</b>
<b>Agenda</b>	<b>70</b>
<b>Courrier des lecteurs</b>	<b>72</b>

# ÉDITORIAL

Déjà la nouvelle édition de la *Coquille*, et avec elle le printemps, les beaux jours qui s'annoncent, le renouveau de la campagne, sa flore et sa faune. À ce sujet, n'oublions pas la Charte des Jardins que nous allons continuer à améliorer tous ensemble.

Nous avons procédé à quelques aménagements de lecture, entre autres la partie « Informations communales », informations que nous avons regroupées dans un fascicule séparé afin d'alléger le contenu de votre journal.

Dans ce numéro, vous allez découvrir ou redécouvrir, dans la rubrique « Gens d'ici », les passions et les activités des habitants de la commune ainsi que les événements qui rythment la vie des Vandœuvriens au fil des saisons. Je veux parler là du marché de Noël, de l'Escalade et des autres événements dont vous pourrez lire les comptes rendus dans ce numéro.

Comme vous avez pu le constater, une partie des commerces du village s'est renouvelée, du moins dans sa gestion. C'est ainsi que la boulangerie a changé d'artisan, de même que le salon de coiffure, qui a conservé ses collaboratrices. Une nouvelle arcade a également ouvert en avril 2015.

Nous allons vous présenter ces commerçants au fil des numéros, et surtout leur donner la parole en n'oubliant pas que par le biais de leurs activités, ils contribuent aussi au développement de Vandœuvres.

Au nom de la *Coquille*, je vous souhaite une très agréable lecture et vous donne rendez-vous au prochain numéro.

**Eric Provini**

## Développement territorial

Bon nombre d'entre vous se souviennent certainement de la motion déposée au printemps 2015 par la plus jeune députée du Grand Conseil genevois, tant son objectif était à la fois cocasse et inquiétant : déclasser le Golf Club de Genève – d'ailleurs initialement placé par la jeune inexpérimentée sur le territoire de Cologny ! – en zone de développement.

Les zones de développement ont pour but de favoriser l'urbanisation, la restructuration du territoire concerné et la création de zones d'activités publiques ou privées. La loi (LGZD) définit très précisément le type de logements à réaliser dans ces zones et, notamment, le pourcentage de logements d'utilité publique, les prix et les loyers étant contrôlés par l'État.

Le moment émotionnel passé, il a fallu prendre cette initiative très au sérieux et dresser la liste, de manière objective et détaillée, des raisons excluant un tel déclassement. La sous-signée a été auditionnée longuement par la commission de l'Aménagement du canton du Grand Conseil, tout comme les propriétaires et le directeur du Golf (que l'on pourrait dénommer Golf Club de Bessinge, afin que tout un chacun sache enfin qu'il est situé sur la commune de Vandœuvres).

Le sort de cette motion devrait être prochainement réglé en plénière du parlement et, à première vue, elle serait rejetée. Il n'en demeure pas moins que les Autorités comme les habitants de Vandœuvres doivent être conscients de la « menace » qui plane sur notre commune comme, d'ailleurs, sur la campagne de la rive gauche du lac.

Considérée dans son ensemble comme très privilégiée et épargnée, la région Arve-Lac fait l'objet de convoitise et d'envie. Lassées de supporter les grands projets d'urbanisation et les problèmes – réels – qui en découlent, certaines municipalités voudraient bien voir celles de la rive gauche du lac, dont la nôtre, participer davantage au développement du canton. Il y a donc lieu d'être vigilants et de résister à cette pression, dont certains aspects peuvent être légitimes, de manière proactive. Il vaut mieux avoir son avenir entre ses mains plutôt que de se le voir imposer.

C'est pour cette raison, notamment, que les Autorités ont entamé la révision du plan directeur communal, qui, bien que datant de moins de dix ans, ne correspond plus aux exigences légales de l'aménagement du territoire, notamment en ce qui concerne la densification de la zone villa.

Et c'est pour cette raison aussi qu'il est nécessaire que le projet de construction de logements communaux, accompagné d'infrastructures communales, puisse être mené à bien. En donnant une modeste part au besoin cantonal de logements, Vandœuvres montrerait qu'elle est solidaire. Déclassé en zone 4B (village) et réservé aux Vandœuvriens, ce projet permet justement à la commune de garder son avenir entre ses mains.

**Catherine Kuffer**

# ACTUALITÉS



# LES FINANCES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE VANDŒUVRES – UN APERÇU

Avez-vous déjà entendu dire que Vandœuvres jouissait d'une situation financière privilégiée ? Mais qu'en est-il plus précisément ? Quel est le budget de la commune ? Quelles sont ses disponibilités ? Qui décide des dépenses ? Quel est le rôle du canton dans le fonctionnement des finances ? Vous l'aurez compris, l'objectif de cet article est de vous donner un aperçu des principes généraux et des mécanismes qui régissent les finances de notre commune.

Nous débuterons par quelques caractéristiques du système financier actuellement en place dans les communes genevoises, avant de poursuivre avec trois spécificités bien « vandœuvriennes » et de terminer en évoquant les défis financiers qui nous attendent dans un futur proche.

Afin de mieux connaître les dimensions de ce qui nous préoccupe ici, trois encadrés vous donneront les données financières clés de la commune. Tous les montants mentionnés dans cet article sont exprimés en francs suisses (CHF).

## 1. (données fin 2014)

Nombre d'habitants : 2'589

Contribuables soumis à l'impôt sur le revenu : 1'302

Contribuables soumis à l'impôt sur la fortune : 850

Part des revenus des personnes morales par rapport aux personnes physiques : 2 %

Total du bilan 2014 : 76,9 mio

Budget moyen des dernières années : 8,5-9,5 mio

## 2. (données fin 2014)

Points principaux au bilan (pour les détails et les montants, se référer au rapport administratif) :

- Disponibilités (actif) : 30,4 mio
- Avoirs auprès du canton (actif) : 10,4 mio
- Placements (immobiliers) (actif) : 13,7 mio
- Investissements (projets) (actif) : 20,7 mio
- Engagements courants (passif) : 7,7 mio (dont 6,4 mio de provisions)
- Engagements spéciaux (passif) : 900'000.–
- Fortune nette (passif) : 69,2 mio

## 3. Utilisation des revenus – postes principaux en 2014 :

Sur un total des charges de 9,053 mio :

- 25 % sont alloués aux frais de personnel (élus et employés)
- 13,6 % aux amortissements
- 18 % à la péréquation intercommunale (ce chiffre varie de manière importante chaque année)
- 9,5 % à la levée des déchets
- 8 % aux routes
- 7 % à la culture
- 3 % aux pompiers volontaires

Permettez-moi encore de préciser que les données utilisées ici se trouvent chaque année dans les rapports administratifs publiés par la Mairie. Ces documents décrivent la situation financière de la commune de manière exhaustive. Voici donc quelques principes généraux propres au système des finances publiques de la République et canton de Genève :

## Le secret fiscal

Ce principe s'applique sans faille dans le canton de Genève. Aucun élu ou employé communal n'a accès aux données personnelles des contribuables. Les informations reçues se limitent à l'ensemble des montants perçus et à quelques statistiques anonymes concernant les différentes tranches d'impôts collectés.

## La perception de l'impôt

Elle est assurée par le canton. Les revenus sont ensuite distribués par le canton aux communes qui supportent le coût de la perception.

## Un plan comptable strict

Les règles cantonales dans ce domaine sont très précises. Un document de 87 pages gère la manière dont les communes rapportent leurs chiffres. Le Service de surveillance des communes contrôle et révisé les budgets et les comptes soumis. La commune doit également procéder à un audit externe des comptes annuels.

## Le rythme financier des communes

Les communes connaissent deux saisons financières : celle de l'établissement du budget de fonctionnement après les vacances d'été et celle des comptes annuels aux alentours de Pâques. Tous deux doivent être approuvés par le Service de surveillance des communes avant d'être formellement avalisés par le Conseil municipal. L'approbation du budget constitue le principal moyen d'intervention du Conseil municipal dans la vie de la commune.

## Un budget équilibré

Les communes genevoises ont l'obligation légale de soumettre un budget équilibré chaque année. La loi interdit de puiser dans la fortune

communale pour combler un déficit. L'Exécutif de la commune est libre des dépenses dans le cadre du budget. Toute dépense supplémentaire fait l'objet d'une demande de crédit complémentaire qui doit être approuvée par le Conseil municipal.

## Usage de la fortune communale

La fortune communale ne peut être utilisée que pour des « investissements ». Il s'agit là de projets acceptés par un acte de délibération formelle du Conseil municipal et portant sur un montant supérieur à 100'000 CHF. Ces investissements sont amortis dans le budget de fonctionnement sur un nombre d'années variant selon le type de projet. À l'heure actuelle, le montant des amortissements annuels sur tous les investissements en cours est de l'ordre de 1,5 mio CHF.

## La projection des revenus de la commune

L'Administration fiscale cantonale (AFC) envoie aux communes le montant des revenus pour l'année suivante sur la base des projections effectuées en avril, juillet et octobre. Ce montant doit être utilisé comme référence pour l'élaboration du budget de fonctionnement. Vous vous doutez bien que les revenus réels ne correspondent jamais aux projections. Je reviendrai sur cet aspect dans les spécificités financières propres à Vandœuvres.

Vous le constatez vous-mêmes, ces quelques points laissent apparaître une structure assez rigide, un peu formelle mais bien normée, et qui assure le fonctionnement et le contrôle des finances publiques dans le sens de la protection des intérêts du citoyen. Un système éprouvé.

Précisons maintenant certaines caractéristiques plus spécifiques à la situation de Vandœuvres :

### **Un tissu fiscal privilégié**

Les statistiques anonymes de l'AFC le confirment : 5 % des contribuables les plus importants de la commune contribuent à un peu plus de 60 % des revenus fiscaux communaux. La moyenne suisse est plutôt de l'ordre de 45-50 %. Le montant global versé par habitant est également supérieur à la moyenne helvétique.

### **Volatilité des revenus**

J'ai décrit plus haut le système par lequel l'AFC envoie aux communes le montant à utiliser comme base pour l'élaboration du budget de fonctionnement de l'année suivante. Si le système de projections utilisé est fiable pour des salariés ou des personnes aux revenus stables, il est plus hasardeux pour des contribuables remplissant des déclarations fiscales plus complexes.

En effet, dans ses projections, l'AFC ne tient pas compte des déclarations qui ne sont pas encore bouclées (comment le pourrait-elle, d'ailleurs ?). C'est ainsi qu'une déclaration de 2012, mais bouclée en 2015, se retrouvera dans les revenus fiscaux des comptes communaux de 2015. Si cette même déclaration est finalisée en 2017, ces revenus apparaîtront dans les comptes de 2017. S'ensuit donc un rattrapage au fil du temps, qui se traduit par des ajustements d'année en année. Ces ajustements créent un écart entre les projections fournies et les revenus réels de la commune. Pour Vandœuvres, de par son tissu de contribuables, ces ajustements sont particulièrement

importants et résultent de la différence parfois substantielle du montant des rentrées fiscales entre le budget et les comptes. En moyenne, ces écarts sont de l'ordre de un à deux millions, mais peuvent diminuer à presque zéro ou grimper à près de trois millions selon les années.

Par essence, ce processus contraint la commune à une approche budgétaire conservatrice étant donné que les ajustements ne peuvent pas être inclus dans l'élaboration du budget.

Ce système explique également pourquoi nous ne pouvons pas diminuer le niveau du centime additionnel, malgré des comptes souvent excédentaires *a posteriori*.

Je me dois d'ajouter que ce phénomène, issu, je vous le rappelle, d'un système structuré et imposé par la législation cantonale, a permis à la commune d'accumuler au fil des années la fortune qui lui permet aujourd'hui de disposer de fonds propres importants pour des projets, notamment immobiliers.

### **Peu de personnes morales**

Seuls 2 % des revenus de la commune proviennent de personnes morales. Ceci réduit la diversité des revenus et accentue encore l'importance de quelques contribuables privés. À la lecture de ces lignes, vous conviendrez que les finances de Vandœuvres et les processus qui les régissent apparaissent comme solides et stables, et ce malgré les incertitudes liées aux projections du revenu. Ceci étant dit, c'est précisément afin de maintenir cette situation privilégiée qu'il nous faut rester particulièrement vigilants et ne pas baisser la garde. Chaque dépense doit être réfléchie, analysée et revue, et je crois pouvoir dire que c'est le cas aujourd'hui.

Cette constatation plutôt rassurante m'amène à conclure avec les défis futurs, dont je ne mentionnerai que le principal pour en accentuer l'importance : depuis quelques années, et suivant peut-être l'exemple de cantons voisins, Genève cherche à améliorer ses finances en transférant certaines de ses charges sur les communes.

Le système actuel de la péréquation intercommunale est déjà sévère pour les communes dites « aisées » comme Vandœuvres, mais sa prochaine révision, qui ira de pair avec l'imposition au lieu de domicile, ira nettement plus loin. Si la solidarité intercommunale et la répartition des charges entre les communes sont naturelles, et ne sont pas mises en doute ici, l'envergure des changements envisagés par le canton est importante et de nature à biaiser l'équilibre actuel. Les Autorités communales, et Madame le Maire en particulier, sont très attentives à cette problématique, mais ces grands projets suivent parfois des trajectoires que quelques communes unies par leurs intérêts, mais minoritaires en nombre, ne peuvent ni contrôler ni même influencer suffisamment. Je vous encourage donc à attirer l'attention de chacun sur cette problématique dans le but de susciter le plus de réactions et de soutien possible à tous les niveaux. Nous en aurons besoin.

**Christian Schmitz**

VIE COMMUNALE



## SANT «E» SCALADE : ENTRAÎNEMENT DU DIMANCHE

Sept entraînements hebdomadaires dans les semaines précédant la course de l'Escalade sont organisés par Sant «e» scalade. Ces séances se déroulent chaque dimanche dans une commune différente de la région genevoise qui met gracieusement à disposition ses infrastructures.

C'est ainsi que le dimanche 25 octobre dernier, plus de 1'500 coureurs et marcheurs ont répondu à l'appel de Sant «e» scalade et participé à une séance d'entraînement collectif à Vandœuvres.

Grâce au travail des nombreux bénévoles, des seize jeunes engagés pour l'occasion et des sapeurs-pompiers de Vandœuvres qui nous ont prêté main-forte pour assurer la sécurité, plus le ravitaillement offert par la commune, cet événement a remporté un franc succès. Nous tenons à les remercier chaleureusement.

Le parc de la Mairie, transformé en terrain d'entraînement pour l'occasion, a offert un cadre magnifique à l'ensemble des participants qui ont pu bénéficier des conseils avisés de spécialistes du sport et de diététiciennes diplômées ou profiter de massages sportifs offerts.

La 38<sup>e</sup> édition de la course de l'Escalade, quant à elle, a battu son record de participation, totalisant 37'117 coureurs dont 196 Vandœuvriens.

Bravo à tous les participants qui ont franchi la ligne d'arrivée, en particulier aux vainqueurs de chaque catégorie !

**Véronique Lévêque**

Photographies : Liliane Waechter



Catégorie	Distance	Nom et prénom	Année	Rang	Temps
Poussins	1,736 km	Pinsole Quitterie	2006	30.	8.48,7
Écoliers	2,341 km	Piliero Lucas	2005	41.	9.54,9
Cadets	2,341 km	Janssen Carolee	2000	307.	12.44,8
Marmite	3,593 km	Bachmann Alexis	2002	11.	19.15,1
Cadets	4,832 km	Ciucchi Laurent	1998	109.	19.36,4
Femmes	4,832 km	Kaufmann Margot	1993	58.	22.05,7
Mix 2	4,832 km	Ruffieux Pablo	1995	26.	21.48,1
Hommes	7,323 km	Niblack David	1981	14.	26.38,3
Escaladelite	7,323 km	Reymond Timothée	1989	313.	28.58,6
Mix 3	7,323 km	Miserez Armand	1974	106.	33.20,5
Walking	8,362 km	Pazzi Anna	1962	94.	1 :01.16,5



## EXPOSITION DES ARTISTES ET ARTISANS

L'exposition des artistes et artisans de Vandœuvres a eu lieu les 14 et 15 novembre derniers avec beaucoup de succès.

Pas moins de vingt-et-un artistes ont présenté leurs œuvres, de la dentelle aux aquarelles, des miniatures aux sculptures plus imposantes, du papier découpé aux céramiques en passant par les kirigamis et la peinture sur porcelaine.

L'apéritif d'ouverture a permis comme à chaque fois de réunir des Vandœuvriens et des invités des communes voisines autour du verre de l'amitié.

Pour rester dans le même thème, la buvette était elle aussi tenue par une artisane pour le plus grand plaisir de nos papilles.

Malgré une fréquentation un peu timide le samedi, mais bien plus importante le dimanche, les artistes et artisans conviés à exposer se sont dits réjouis de ce week-end d'échanges qui s'est terminé en apothéose par un dîner très convivial autour des produits du terroir.

**Véronique Lévêque**

Photographies : Lorin Voutat



## MARCHÉ DE NOËL

Le traditionnel marché de Noël de Vandœuvres s'est tenu le samedi 28 novembre et l'édition 2015 a, une fois encore, connu un franc succès.

Après quelques flocons matinaux pour nous mettre dans l'ambiance, le temps s'est montré clément avec un ciel dégagé et un froid sec.

Avec bonheur, petits et grands ont retrouvé les stands habituels et les nouveautés, l'atmosphère conviviale et la qualité des produits.

Tous ont pu flâner autour des objets de décoration, peinture sur porcelaine, cuir, couronnes de l'Avent et artisanat local proposés par les stands regroupés sur la place du village.

Les papilles n'étaient pas en reste avec un choix magnifique de chocolats, confitures, gâteaux et biscuits, huile d'olive, fromage, cochonnaille, entre autres délices étalés.

La restauration était assurée par les sapeurs-pompiers de Vandœuvres avec soupe et huîtres, ainsi que par les jeunes de la paroisse protestante de Cologny-Vandœuvres-Choulex avec une raclette, sans oublier les crêpes bretonnes ! Précisons évidemment que tous se sont régalés dans la bonne humeur et la convivialité.

Un grand bravo au comité d'organisation : Ivé Leschallier de Lisle, Thierry Pradervand et Christophe Schmidt.

Texte et photographies :  
**Claire Huyghues-Despointes**





## CAFÉ ET MOSAÏQUE D'ÉCLAIRS

La participation de la commune de Vandœuvres au projet caritatif du Groupe sida Genève fut l'occasion d'organiser un sympathique et délicieux café-éclairs dans la matinée du 30 novembre dernier.

À la veille de la journée mondiale de lutte contre le sida, et afin de figurer dans le *Guinness Book* (livre des records), le but était pour l'association sida Genève de fabriquer la plus grande mosaïque d'éclairs au monde ! Avec l'aide du boulanger pâtissier Gilles Desplanches et du dessinateur Zep (père de Titeuf), le pari a été gagné et nous avons dégusté les délicieux éclairs colorés autour d'un café dans la salle des cérémonies de la commune.

Ce moment convivial, auquel de nombreux habitants ont participé, a favorisé un échange informel agréable et une discussion à bâtons rompus avec l'Exécutif et les conseillers municipaux présents.

Voilà une jolie façon de terminer l'année en faveur d'une action solidaire.

**Claire Huyghues-Despointes**

Photographies : Thierry Brichet



## FÊTE DE L'ESCALADE

En ce soir du 11 décembre, alors que tout Genève s'apprêtait à commémorer l'Escalade, Vandœuvres s'animait également au son des instruments fabriqués par les enfants et aux lumières des torches du cortège. Toute l'école défilait dans la rue, encadrée par les enseignants en tenue « baba cool » des années 70 et par les Autorités communales.

Les parents ont pu admirer les déguisements des enfants lorsqu'ils arrivaient dans la cour de l'école, puis les écouter chanter de bon cœur sur le thème de l'Escalade. Quant aux élèves, ils avaient réservé une surprise à leurs parents : une chorégraphie sur la musique du chanteur Grégoire, *Toi plus moi*. Quel dynamisme et quel entrain dans la cour de l'école, spécialement éclairée pour la fête !

Ce fut aussi l'occasion pour Jérôme Métrallet, maître adjoint et responsable des entraînements à la course de l'Escalade, de remercier les parents qui s'étaient engagés à venir tous les vendredis à midi depuis les vacances d'automne pour entraîner les cinquante-six élèves inscrits à la course. Une belle réussite également.

Après cette partie « spectacle » de la soirée, place à la soupe, préparée par les élèves qui ont amené et coupé les légumes ainsi que par Madame et Monsieur Valot qui, eux, se sont chargés de la cuisson.

L'APEVAN (association de parents d'élèves) avait coupé le gruyère durant la matinée et plusieurs conseillers municipaux ainsi que les trois représentants de l'Exécutif proposaient du vin chaud et diverses boissons pour chacun. Mais le stand qui a eu le plus de succès fut incontestablement celui des churros, offerts à tous les gourmands !

**Laurence Miserez**

Photographies : Laurence Miserez  
et Cristina Nucci



## VISITES DES ÉLÈVES À LA MAIRIE

Une jolie tradition perdue depuis plusieurs années : la visite, autour de Noël, d'une petite délégation d'élèves de l'école primaire à la Mairie. C'est l'occasion pour les enfants de remercier la commune pour ce qu'elle leur offre tout au long de l'année, et pour la Mairie de proposer un petit goûter aux enfants. Ces derniers amènent des œuvres originales fabriquées en classe (taie de coussin décorée, photophore...), qu'ils offrent personnellement à Madame le Maire.

Mais cette année, ce n'est pas une mais deux visites dont les enfants ont gratifié la Mairie ! En effet, au mois de novembre, un autre petit groupe d'élèves membres du conseil d'école s'est rendu à la Mairie afin de remercier directement Mesdames Kuffer et Lévêque pour l'installation des nouveaux jeux dans la cour de l'école. Et cette fois, leur reconnaissance s'est exprimée par de magnifiques illustrations.

Des rencontres et des échanges très enrichissants : voilà une tradition amenée à se prolonger encore longtemps !

**Laurence Miserez**

Photographies : Liliane Waechter



## APÉRITIF COMMUNAL

Beaucoup d'administrés ont répondu à l'invitation des Autorités communales qui avaient convié l'ensemble de la population le 19 janvier 2016, parmi laquelle les nouveaux habitants de Vandœuvres, afin de leur présenter, ainsi qu'à leurs familles et par la voix de Madame le Maire, leurs vœux pour 2016, mais également perpétuer une tradition et partager un moment de convivialité.

Ce soir-là, Vandœuvriennes et Vandœuvriens sont venus nombreux pour célébrer la nouvelle année, rencontrer des voisins, des amis et des personnalités de notre commune qu'ils croisent parfois, mais probablement aussi afin d'être informés sur nos projets.

En sa qualité de maire, Madame Catherine Kuffer a souhaité pour notre belle commune une année dynamique, harmonieuse et riche en projets. Dans son intervention, Madame le Maire a toutefois observé combien nous étions chanceux de vivre dans un pays pratiquant la démocratie, un État de droit où le peuple est souverain. Ce qui n'est hélas pas le cas de pays proches ou éloignés de nos frontières.

À cet égard, Madame Catherine Kuffer forme le vœu que nous n'adoptions pas une position de repli mais que nous nous efforcions de mettre en pratique l'esprit d'ouverture et d'accueil, qualités manifestement reconnues aux Suisses et à ceux qui font la Suisse, afin d'en faire bénéficier ceux qui en ont besoin.

Madame le Maire cite le projet qui devient concret, « l'Esplanade », où plus de trente logements devraient être construits. Le chantier pourrait être ouvert cet été 2016.

Parmi les autres projets, l'acquisition de la parcelle « Gardy » à Crête, qui devrait être déclarée zone d'utilité publique et sur laquelle seraient construites la caserne des pompiers de Choulex-Vandœuvres, la voirie ainsi qu'une déchetterie. Puis la révision du plan directeur communal visant à plus d'adéquation avec la législation cantonale et son plan directeur cantonal 2030 adopté par la Confédération.

Madame Catherine Kuffer passe ensuite en revue les travaux routiers en cours ou terminés récemment puis, s'agissant du domaine social et humanitaire, informe que Vandœuvres a été sollicitée, comme environ vingt autres communes, sur la question des migrants et de leur accueil.

Après avoir encore annoncé quelques manifestations à venir, Madame le Maire rappelle que la réunion de ce soir a pour but de nous réjouir, de partager un moment de convivialité, d'amitié, de déguster un repas debout, favorisant les rencontres et les échanges.

**Floriane Ermacora**

Photographies : Hervé Despland



## CARTON PLEIN POUR LE PREMIER LOTO DES AÎNÉS

Le premier loto des aînés, qui deviendra peut-être traditionnel, s'est déroulé de la meilleure façon qui soit, le mercredi 27 janvier à la salle communale.

Après un accueil chaleureux de notre maire, Catherine Kuffer, qui a souhaité la bienvenue à chacun et résumé brièvement quelques points d'actualité de notre commune, nous avons partagé un repas préparé par Didier Jacquet, notre fidèle chef de l'Auberge de Vandœuvres.

C'est grâce à une équipe dynamique de conseillers municipaux, et aux magnifiques lots mis en jeu, dont une partie a été offerte par des sponsors, que plus de cent aînés ont participé à ce moment convivial.

Donc, dès le café avalé, c'est à Madame le Maire que revient l'honneur de tirer le premier numéro de ce moment historique, sous la haute surveillance de Jean-Pierre Gardiol qui avait la lourde tâche de tirer et d'annoncer les numéros sortants.

C'est dans une formidable ambiance que l'une après l'autre les cinq parties se sont déroulées et que les quinze magnifiques lots ont fait des heureux, tout en relevant que certains ont eu beaucoup de chance.

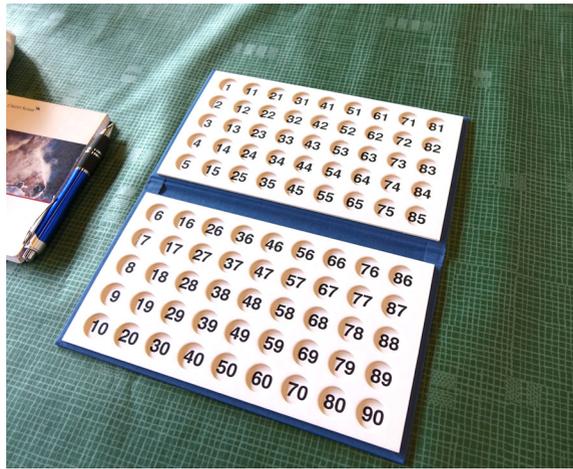
Pour finir, remercions la commune et notamment les donateurs de ces magnifiques prix, à savoir : le Bon Génie, Eugène Baud, Cave Guyot, Jaques Opticien, ainsi que les Autorités présentes : Catherine Kuffer, Véronique Lévêque et Hervé Despland, notre Exécutif, et les conseillers municipaux, Ariane de Lisle, Claire Huyghues-Despointes, Catherine Pictet, Lorin Voutat, Pascal Liengme et Jean - Pierre Gardiol, qui ont grandement participé à la réussite de cette organisation.

Nous espérons que vous avez eu du plaisir à participer à ce déjeuner animé, remercions tous les aînés qui ont participé à cette première réunion de l'année et vous donnons rendez-vous pour notre prochaine sortie du mois de juin.

**Jean-Pierre Gardiol**

Photographies : Hervé Despland







GENS D'ICI



# CATHERINE WALDER

## ÉDUCANIN

La domestication du chien remonterait à plus de 27'000 ans, selon l'analyse génétique d'un fragment de mâchoire d'un ancien chien-loup de Sibérie datant de 35'000 ans. Les humains auraient apprivoisé des chiens il y a de 27'000 à 40'000 ans, estiment ces chercheurs suédois dont les travaux ont été publiés l'an passé dans la revue *Current Biology*.

C'est au fil de ces milliers d'années que le chien est devenu le meilleur ami de l'homme. Avec le temps, les habitudes ont changé, nos amis les chiens doivent être mieux éduqués et les propriétaires plus responsables. C'est la raison pour laquelle, depuis 2008, une nouvelle loi est entrée en vigueur afin que les détenteurs de chiens connaissent certaines règles essentielles à une cohabitation harmonieuse et suivent des cours d'éducation avec chaque nouveau chien. Cette nouvelle loi a permis à Catherine de réaliser son rêve.

Rêve d'une passionnée de chiens décidée à se mettre à leur service pour les aider à s'intégrer au mieux dans une société où on leur demande par exemple de faire la fête à nos amis tout en faisant fuir les voleurs, où l'on accepte qu'ils nous sautent dessus quand il fait beau et pas quand ils sont boueux. Catherine a passé le diplôme fédéral de Moniteur d'Éducation Canine (MEC). Dans la foulée elle a créé son école, chez elle, chez nous à Vandœuvres : Éducanin. Elle est aussi bénévole au sein de la Société Canine Genève depuis de nombreuses années, où elle dispense plusieurs cours chaque week-end.

Cette passionnée forme tous ces maîtres obligés ou désireux de suivre les cours théoriques et pratiques, dans le respect total de l'animal et la compréhension du binôme propriétaire-chien.

Renforcement positif et motivation: elle ne considère pas les animaux comme des êtres « inférieurs », mais bien plus comme des aides thérapeutiques, des amis fidèles dans toutes les situations. Elle cherche à fournir aux propriétaires le plus d'outils possible pour que les deux parties arrivent à se comprendre au mieux. Chaque binôme est unique et mérite une attention particulière, une écoute patiente des désirs des maîtres et de leurs compagnons. La manière d'y arriver, au plus près de leurs envies pour le bien-être de tous, est individuelle.

Qu'est-ce que le renforcement positif ? Très simplement, il suffit de récompenser tous les comportements que l'on veut voir se reproduire chez le chien et ignorer tous ceux que l'on veut voir s'éteindre ou ne pas se reproduire. Elle nous explique que la théorie semble facile ; néanmoins quand on sait que dire « non » à un chien qui saute peut être un renforcement pour le chien, car on lui a accordé de l'attention, alors tout se complique. Quant à la motivation, elle permet à l'animal de mieux comprendre ce qu'on attend de lui et l'enregistrer. En effet, il ne connaît pas le français mais peut saisir notre humeur par la manière dont nous nous exprimons verbalement et corporellement.

Le déroulement des séances se fait dans la joie et la bonne humeur, en évitant de prononcer ce mot si négatif qu'est le « non » dans l'apprentissage, avec certes le travail de base pour une bonne éducation, mais aussi des petits parcours ludiques, des trucs à apprendre à son chien comme du dog dance ou cette nouvelle discipline qu'elle a introduite avec deux amis dans le canton de Genève : « Sport Plaisir ». Il est aussi possible de faire des promenades éducatives dans les environs.

Sur son site [www.educanin.ch](http://www.educanin.ch), vous trouverez la législation genevoise, quelques e-livres gratuits à télécharger, et des conseils de lecture dans le domaine canin.

Merci à Catherine de nous avoir dévoilé sa passion et un métier si peu connu.

Nous avons des gens formidables sur notre commune qui méritent d'être découverts.

Texte et photographies :  
**Jean-Pierre Gardiol**



## LÉONARD SCHLAEPFER

Fondée en 2015 par Léonard Schlaepfer, enfant de la commune, la jeune pousse s'est vu décerner en décembre, par Genilem et la HES-SO Genève, le prix spécial du jury. Celui-ci récompense chaque année un projet entrepreneurial prometteur.

« C'est en travaillant à Yverdon, dans une PME industrielle dont le 90 % de la production est vendu à l'étranger, que j'ai été confronté à la problématique de l'expédition des colis. Aucun employé n'était dédié aux exportations. Je me suis donc plié à cette tâche ; j'ai passé de nombreuses heures à chercher sur internet les informations à joindre aux envois de marchandises pour qu'ils passent la douane, ou à dénicher le bon transporteur.

J'espérais trouver un comparateur comme pour les billets d'avion. Mais impossible d'en trouver un en Suisse. J'ai laissé cette idée mûrir pendant deux ans, jusqu'à ce que je réalise l'intérêt, pour d'autres PME industrielles ou de services, d'avoir une plateforme internet sur laquelle elles trouveraient, de manière centralisée, toutes les informations dont elles ont besoin pour l'exportation de marchandises (lettres, colis ou palettes), ainsi que les services de transporteurs.

Fin 2014, j'ai créé iKompar SA avec Guillaume Heck, mon associé, et développé le service Expedismart.

Mon associé va finir son master en ingénierie des services à la HEG de Genève. Il est spécialisé dans la simplification de processus, compétence que nous avons utilisée pour faciliter au maximum l'utilisation de notre service et la réservation des transporteurs.

Je suis titulaire d'un master en entrepreneuriat de la HEG de Fribourg. J'avais envie de fonder mon entreprise.

Mon père étant lui-même entrepreneur, j'ai toujours baigné dans cet environnement. Celui-ci m'a d'ailleurs toujours appuyé et encouragé. Pour le développement informatique, nous collaborons avec la société 2gik qui nous a soutenus dès le début de l'aventure et est devenue un partenaire à part entière.

Expedismart.ch simplifie le processus de réservation des services courriers et colis express des transporteurs DHL, FedEx et UPS. En passant par notre site internet, nos clients bénéficient de rabais négociés avec ces gros transporteurs pouvant aller jusqu'à 70 % du prix public, quel que soit le volume d'envoi.

Nous sommes l'intermédiaire unique entre le client et le transporteur. Le client se connecte au site [expedismart.ch](http://expedismart.ch), sélectionne le transporteur, réserve la prestation et n'a plus qu'à attendre le coursier. Une plateforme unique pour gérer l'ensemble de leurs envois et une facturation centralisée séduisent nos clients.

La prestation de transport sera toujours effectuée par nos partenaires. Nous intervenons exclusivement dans le processus de réservation et le service après-vente.

Sur la base d'un volume important d'envois, nous avons pu négocier des rabais avec nos partenaires. Ce sont ces rabais que nous accordons à nos clients.

Nos clients sont principalement des fiduciaires, des études d'avocats, des notaires, des gestionnaires de fortune et des PME industrielles qui ont besoin, dans le cadre de leurs activités, d'envoyer des courriers à l'étranger. Nous leur permettons de le faire au meilleur tarif. Toute personne ou entreprise qui a besoin d'envoyer des courriers ou des colis à l'étranger peut utiliser notre service.

Notre service actuel se concentre sur les en-

vois express, nous souhaitons clairement étoffer notre offre avec des services de coursiers à vélo, transports d'œuvres d'art, transports sécurisés ou transports spéciaux. Notre objectif est d'atteindre rapidement le marché national, puis l'international.

Nous espérons que les habitants de Vandœuvre utiliseront notre service, très simple et proposant des prix défiant toute concurrence.»

La *Coquille* souhaite bonne chance et longue vie à [expedismart.ch](http://expedismart.ch).

Expedismart – un service de iKompar SA. La start-up qui vous permet de réduire drastiquement vos frais d'envoi !

**Lorin Voutat**

Photographie : Jérôme Piguet



## PIERRE WALDER

### Ou quand le savoir de nos aînés s'exporte à Paris. Charte de « La Semaine du Son » à l'UNESCO – Paris – 18 janvier 2016

Dans le cadre de sa profession, l'acoustique musicale, Pierre Walder a été invité à l'UNESCO pour intervenir lors de « La Semaine du Son » sur les problèmes liés aux prises de son, aux enregistrements, à leur écoute, à leur diffusion, à l'acoustique et aux bruits.

Le sonore est un élément d'équilibre personnel fondamental dans sa relation aux autres et au monde, dans ses dimensions environnementale et sociétale, médicale, économique, industrielle et culturelle. Les secteurs sont :

- la santé, l'audition, la surdité
- l'environnement sonore
- les techniques d'enregistrement et de diffusion
- la relation image et son
- l'expression musicale et sonore.

Extrait de l'allocution de Pierre Walder sur l'élévation des intensités sonores :

« Le Son, depuis toujours, a généré de grandes satisfactions, mais également de grandes préoccupations. Les difficultés inhérentes à l'écoute de sons produits, en particulier par des haut-parleurs, ont été décelées et étudiées au milieu du XX<sup>e</sup> siècle sous l'appellation de hi-fi. Cette haute-fidélité recherchait une reproduction sonore de qualité avec une grande dynamique et exempte de bruits de fond. À cette époque, en Allemagne, les disques 45 tours américains et anglais écoutés dans des juke-box faisaient fureur dans les tavernes.

À Hanovre, la Deutsche Grammophon pressait d'excellents disques de variétés 45 tours. Malheureusement, ils n'étaient que rarement sélectionnés car on ne les entendait pas dans le brouhaha général.

Le problème fut résolu en gravant des disques avec une très forte compression et donc reproduits avec un niveau sonore constant très élevé. À noter qu'à cette même époque, la DGG a gravé des disques spéciaux, sans enregistrement, à l'intention des juke-box. Ainsi, pour quelques pfennigs, on pouvait « acheter » cinq minutes de silence !

Aujourd'hui, les progrès technologiques, grâce à la numérisation, sont tels que les appareils de reproduction sonore sont devenus très fiables, transportables en tout lieu, relativement bon marché. Très puissante, l'écoute de musique, souvent imposée en tous lieux, devient insupportable.

La Charte, qui sera présentée dans les 195 pays représentés à l'UNESCO, devrait servir de déontologie à la profession. Si elle est bien comprise et adoptée, elle pourrait provoquer une prise de conscience des dangers d'une écoute puissante prolongée, surtout au casque, mais également servir de garde-fou à certains niveaux sonores excessifs de salles de spectacles, de cinémas et de certaines publicités ponctuant les programmes de télévision. » Nous sommes fiers du rayonnement de nos habitants à l'international qui font briller Genève et donc Vandœuvres dans la Ville Lumière.

Texte complet sur [www.lasemaineduson.org](http://www.lasemaineduson.org)

**Véronique Lévêque**

Photographie : Jean-José Wanègue



COMMERCES D'ICI



## Dayfleur

En bordure du territoire communal, Shandi Chappet a repris le magasin de fleurs de la route de Mon-Idée.

C'était une véritable vocation familiale. Après son école de fleuriste, ce jeune homme de 24 ans qui a grandi dans les fleurs rejoint les boutiques de ses parents, Philippe et Christel, fleuristes depuis toujours qui possèdent chacun leur magasin. Tout naturellement, il reprend en décembre 2014 la boutique de la route de Mon-Idée.

Shandi définit son style comme étant contemporain, dans l'air du temps, pour toutes les bourses et toutes les demandes, des plus traditionnelles aux plus particulières, dans tous les cas du « sur-mesure ».

Dayfleur se veut le fleuriste de tous les moments de la vie. Il affectionne les bouquets stylisés, avec de grandes fleurs de qualité. Il parle de son métier avec passion, de son vrai savoir-faire qui privilégie non seulement l'arrangement floral mais aussi l'emballage, le visuel étant pour lui capital. « Nos clients ne viennent pas uniquement acheter des fleurs, ils viennent aussi pour des odeurs et un visuel bien particulier. »

Il est à noter que Dayfleur livre gratuitement dans la commune, et à prix très raisonnable en dehors ; la boutique est ouverte sept jours sur sept, ce qui ravit autant les habitués que les passants.

C'est avec nos commerces de proximité que nous faisons vivre l'âme de notre commune, alors n'hésitez pas à aller découvrir ou redécouvrir cette charmante boutique.

Texte et photographies :  
**Véronique Lévêque**

**Dayfleur**  
**Shandi Chappet**  
**Route de Mon-Idée 115, 1253 Vandœuvres**  
**Tél. 022 750 04 80**  
**info@dayfleur.ch**  
**www.dayfleur.ch**  
**Lundi-vendredi :**  
**8h30-12h30 / 13h30-18h30**  
**Samedi :**  
**9h00-18h00**  
**Dimanche :**  
**9h00-12h30**



## Lina's Boutique

Il y a plusieurs années, une jolie boutique voyait le jour à Vandœuvres sous la houlette de Lina, personnalité cosmopolite qui sait accueillir ses amis et ses visiteurs.

Elle y présente aujourd'hui un choix plus varié qu'à l'origine : objets de décoration, art de la table, accessoires de mode, bijoux et une foule d'articles originaux de qualité.

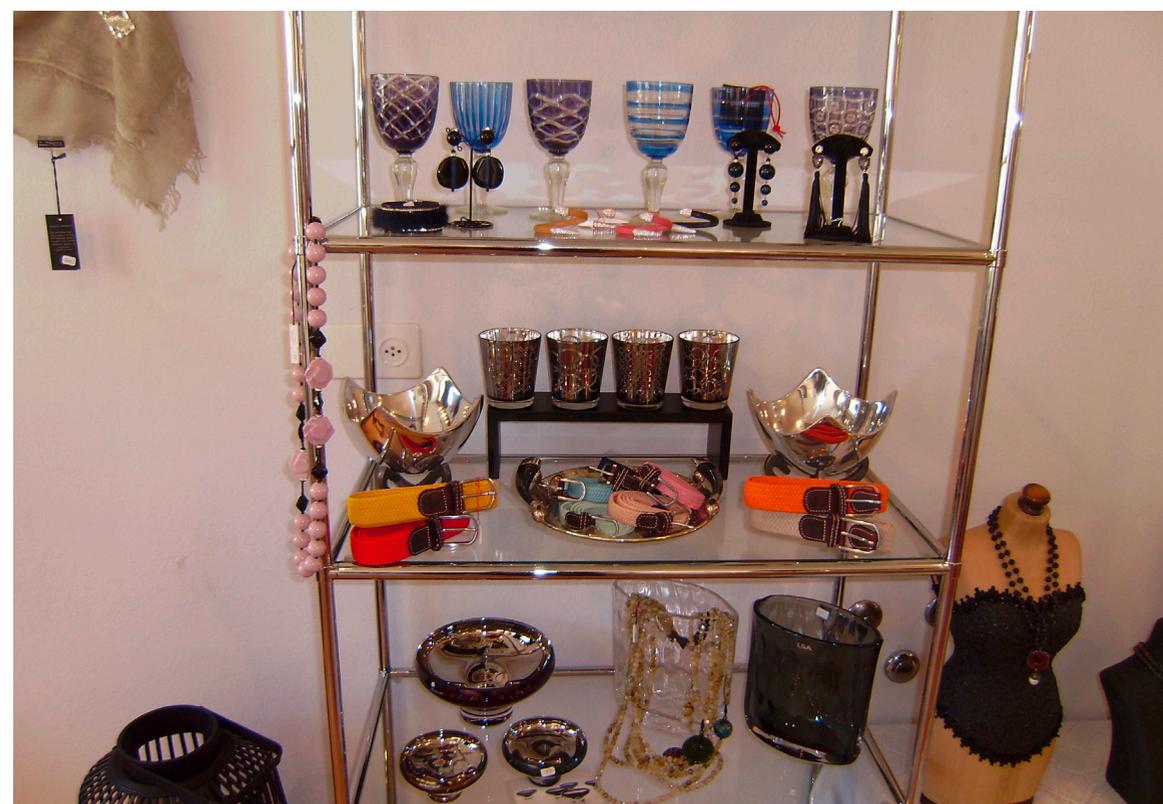
On trouvera chez elle des idées de cadeaux pour tous, notamment des présents que l'on souhaite faire à ceux qui nous invitent ; même au dernier moment, vous découvrirez dans un cadre chaleureux des produits d'ici et d'ailleurs qui feront plaisir à vos hôtes et à vos amis.

Pour cela, Lina vous accueille dans un espace charmant. Ses conseils sont avisés quand il s'agit de décider ce que vous souhaitez offrir, ou vous offrir.

Depuis peu, on y trouve de très jolis cadeaux de naissance.

Texte et photographies :  
**Ariane de Lisle**

Lina's Boutique  
Lina Naoura  
Route de Meinier 4, 1253 Vandœuvres  
Tél. 022 750 01 90  
[www.linas-boutique.com](http://www.linas-boutique.com)  
Lundi et dimanche : fermé  
Mardi-vendredi :  
10h30-12h30 / 14h00-18h00  
Samedi :  
10h30-12h30



## Friends : une jolie histoire

Il y a plus de dix ans, en 2004, Feryal Brunshwig ouvrait à Vandœuvres la boutique Friends.

Habitant la commune depuis toujours et digne représentante d'une famille liée à la mode, Feryal a gagné son pari : celui de faire de Vandœuvres un passage obligé pour une clientèle féminine à la recherche d'une mode actuelle, « fashion », sans excentricité.

Elle propose avec succès, à ses clientes et amies, une gamme de marques de qualité dans un endroit charmant où l'on se sent comme à la maison.

Avec l'aide de Feryal ou celle de sa souriante collaboratrice Anne, vous pourrez choisir entre vêtements, accessoires, bijoux, maroquinerie, et plus encore, dont la sélection a été faite avec un goût très sûr.

Merci Friends de faire rayonner notre belle commune bien au-delà de ses limites géographiques !

Texte et photographies :  
**Claire Huyghues-Despointes**

Friends  
Feryal Brunshwig  
Route de Meinier 4, 1253 Vandœuvres  
Tél. 022 750 50 10  
feryal@netserv.ch  
Lundi et dimanche : fermé  
Mardi-samedi :  
10h00-12h30 / 14h00-18h00



## Pure Concept Store

Il y a quelques mois, une nouvelle boutique s'installait au centre du village en face de chez Lina's. Suzanne Andersen allait nous proposer son univers sous l'enseigne Pure Concept Store.

Il règne dans cette arcade un univers zen en phase avec l'actualité « spa ». Tout y est proposé avec charme et douceur : des tons chauds dans de belles matières, des couleurs douces et harmonieuses, des senteurs empreintes d'huiles essentielles.

Vous y trouverez des vêtements chics et sobres, qui deviendront votre seconde peau, des objets de décoration et de bien-être accessibles à toutes et tous, grands et petits.

Suzanne vous accueille avec chaleur et partage avec passion ses trouvailles exclusives et originales. Elle propose un thé délicieux qui sera une initiation de plus dans cet espace dédié au confort et à la beauté.

Texte et photographies :  
**Ariane de Lisle**

Pure Concept Store  
Suzanne Andersen  
Route de Meinier 7C, 1253 Vandœuvres  
Tél. 022 750 22 09  
suzanne@purewellbeing.ch  
www.purewellbeing.ch  
Lundi et dimanche : fermé  
Mardi-vendredi :  
10h00-12h30 / 14h00-18h00  
Samedi :  
10h00-12h30 / 14h00-17h00



**BRÈVES**



## DES TABLETTES NUMÉRIQUES, VÉRITABLE ATOUT PÉDAGOGIQUE ? MYTHE OU RÉALITÉ ?

L'école de Vandœuvres entre de plain-pied dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

Michèle Déchamboux, la dynamique directrice de l'école primaire de Vandœuvres, nous donne quelques explications sur l'intégration de ce nouvel outil de travail offert par notre commune aux classes du primaire. Comme il n'est pas anodin de mettre entre les mains de très jeunes élèves des tablettes numériques, nous voulions avoir le point de vue de cette professionnelle de l'enseignement.

Elle nous explique que le DIP teste leur utilisation dans quatre écoles du canton depuis 2015. C'est une chance pour nos jeunes de faire partie de ce projet pilote, ils en sont ravis, leurs parents et les enseignants aussi. Les élèves peuvent non seulement se familiariser avec l'utilisation des tablettes, mais aussi découvrir tout ce que ce puissant outil est capable d'apporter dans l'apprentissage de diverses matières. Grâce à des programmes spécifiques, ils peuvent travailler le français, la géographie, les maths, l'histoire, les sciences humaines, etc.

À ce jour, pour d'évidentes raisons de contraintes financières, seules cinq tablettes sont remises par classe de 1P à 8P. Mais cela suffit déjà amplement pour apprivoiser ce monde virtuel et acquérir de nouvelles notions. Les maîtres bénéficient d'une formation spécifique selon le plan directeur MITIC (médias, images et technologies de l'information et de la communication) mis en place par le DIP qui souhaite réduire la fracture numérique au sein de notre société, stimuler et valoriser l'innovation. L'usage se fait toujours sous le contrôle du maître qui reçoit, entre autres, les conseils avisés de l'association Action Innocence qui

contribue, depuis quinze ans, à préserver la dignité et l'intégrité des enfants sur internet. Des animateurs ou des comédiens délégués par Action Innocence interviennent en classe avec le programme de prévention « Surfer avec prudence sur internet ». Des filtres spécifiques sont installés par le Service Écoles-Médias.

Déjà en 2001, l'OCDE, dans son rapport « les nouvelles technologies à l'école », soulignait les raisons qui devaient conduire à adopter les technologies de l'information et de la communication. Ces arguments relèvent de trois domaines : économique, social et pédagogique. Le DIP est conscient qu'en introduisant ces outils, il répond à une demande et surtout à un impératif : « donner à chaque élève le moyen d'acquérir les meilleures connaissances dans la perspective de ses activités futures ». La marque ASUS a été choisie, offrant la possibilité d'utiliser des logiciels libres.

Les Autorités communales sont fières de soutenir financièrement ce projet dont Emeline Legoupil, enseignante, assume la responsabilité.

Jérôme Métrallet, enseignant à l'école de Vandœuvres :

### Comment est utilisée la tablette, pédagogiquement parlant ?

Sous forme d'ateliers pédagogiques avec l'aide d'applications (jeux de maths) et du site « Petit Bazar », portail pédagogique de l'enseignement genevois. Elle sert aussi pour tous types de projets. Nous bénéficions de cinq tablettes par classe, alors que nous n'avons qu'un seul ordinateur. Un plus grand nombre d'élèves peut donc interagir en même temps.

Leur taille permet une meilleure maniabilité lorsqu'il s'agit d'applications mouvantes qui obligent l'élève à faire pivoter l'outil (déplacement dans l'espace). Enfin, les tablettes représentent un « concentré » de tous les autres outils MITIC. En effet, nous pouvons prendre des photos, enregistrer des films et des sons, produire des textes écrits avec le même appareil. Celui-ci représente donc un apport important pour notre enseignement, car il nous permet de varier davantage les modalités d'apprentissage.

### Les utilise-t-on pour l'apprentissage de l'écrit ?

Il existe des activités sur « Petit Bazar », mais nous continuons la calligraphie. Cet outil est très utile, nous l'utilisons pour enregistrer les élèves lors de présentations orales. Cela permet un retour concret lors de séances pédagogiques ultérieures. Nous avons aussi recours aux tablettes pour les élèves dyslexiques, elles représentent donc une aide importante lorsqu'elles sont utilisées avec le clavier.

L'utilisation des tablettes est cohérente à travers les divers degrés de l'école primaire. En effet, les applications de maths en rapport avec les niveaux des élèves et l'accès au portail « Petit Bazar », où ils peuvent accéder à des activités adaptées, offrent des variantes intéressantes. Les tablettes représentent un outil idéal pour la plupart des disciplines : pour la géographie, lorsque les 1P travaillent sur le quartier ou la commune. Ils peuvent sortir et prendre des photos pour les retravailler en classe. Cela permet aux élèves des grands degrés d'aborder cette discipline, via « Google Maps ».

### Quels apprentissages fait-on avec la tablette ?

Leur utilisation permet d'atteindre des objectifs fixés par le plan d'études romand. Les élèves deviennent autonomes. L'utilisation pertinente des moyens MITIC pour maîtriser l'enregistreur, la caméra et l'appareil photo numérique est facilement abordée avec cet outil (journal, séquence filmique, roman-photo, plateforme de communication, blog). Les informations à partir de sites donnés par l'enseignant ou de moteurs de recherche sont sous le contrôle de l'adulte.

### Les tablettes donnent-elles une plus grande indépendance à l'enfant ?

On parlera d'apprentissage de l'autonomie. Il ne s'agit pas pour l'enseignant de se décharger de son rôle, mais de développer cette autonomie où l'élève progresse à son rythme, consolide ses apprentissages et gère son évolution avec des applications munies d'auto-correctifs. De plus, l'enseignant peut à tout moment vérifier la progression de l'élève, car chacun s'enregistre avec son prénom.

**Lorin Voutat**

## SERVICE DE VOIRIE COMMUNALE

S'il est un métier difficile et ingrat, c'est bien celui de cantonnier. Sur les bords de route pour tondre les talus, balayer les chaussées, ramasser les feuilles, poser un tapis froid, nettoyer les grilles ou curer les fossés, vider les poubelles de tri ou tondre une haie, les cantonniers sont dehors par tous les temps, qu'il pleuve ou qu'il vente, que la météo soit caniculaire ou glaciale. Le service de voirie de la commune de Vandœuvre est composé de son chef, Christophe Schmidt, fidèle à la commune depuis 24 années, de Pierre Pugin, présent, lui aussi, de très longue date (18 ans), et de Timothée Gourdou-Labourdette, introduit dans l'équipe communale en 2011 après avoir effectué divers remplacements les années précédentes. On a souvent l'occasion de croiser les cantonniers au détour d'un chemin, vu leurs activités extérieures nombreuses et variées. Ils sont aussi bien souvent appelés à vous livrer tables et bancs ou déposer une tente dans votre jardin pour un événement privé. Mais leurs tâches sont encore bien plus nombreuses ; elles sont cependant moins connues, car souvent à l'abri des caprices de la météo, et, ainsi, des regards. Christophe Schmidt, en sa qualité de chef, est le seul à accomplir des tâches administratives, telles que gérer l'équipe, préparer le budget et le défendre à la Mairie, organiser le planning de la semaine et prendre les contacts et commandes avec les entreprises comme avec l'administration communale. En revanche, ils sont tous les trois appelés à partager les autres tâches : entretien et réparation du parc des véhicules, des engins et des machines, préparation et montage des infrastructures pour les manifestations, entretien du cimetière et mise en place des inhumations, affichage dans les panneaux officiels, entretien de la déchetterie. La liste est encore longue...

Nos trois cantonniers sont complémentaires : Christophe Schmidt bénéficie d'un diplôme de paysagiste du CEPIA et Pierre Pugin a suivi une formation en mécanique au CEPIA. Tim Gourdou-Labourdette se forme « sur le tas », avec, comme ses collègues, des cours de formation en emploi, d'ailleurs souvent obligatoires. Car les cantonniers sont appelés à travailler de manière exposée, à manier des engins dangereux ou des produits toxiques. À ce propos, la commune est extrêmement attentive à n'utiliser que des produits respectueux de l'environnement et à renouveler les machines dans une optique d'économie d'énergie et de santé publique. Ils sont chargés du déneigement de tout le domaine public communal, avec l'aide toutefois d'une entreprise privée pour les permanences hivernales (appelées communément « piquets de neige »), car celles-ci sont une lourde charge – en nuits blanches et en surcroît de travail – pour un service composé de seulement trois hommes. Sachez que ce sont eux aussi qui illuminent le village avec des guirlandes et garnissent le sapin de Noël pour les fêtes de fin d'année. Nos trois cantonniers sont aussi très souvent appelés à dépanner, qui un Vandœuvrien en mal de conseils pour ses arbres, qui un collègue employé communal empêtré dans un problème technique... Au même titre que la qualité de leur travail – pour laquelle ils sont souvent félicités –, cette disponibilité, cette aptitude à rendre service contribuent à faire de Vandœuvre une commune propre et bien entretenue. Merci à notre équipe de voirie !

**Catherine Kuffer**

Photographies : Liliane Waechter



# INFORMATIONS COMMUNALES



## CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN ET DU CHÊNE

Les pins noirs, pins sylvestres, cèdres et chênes peuvent receler des nids de chenilles processionnaires, dont les poils urticants causent d'importantes réactions allergiques chez l'homme et des dégâts fatals chez les animaux domestiques.

Pour rappel, il incombe aux propriétaires, fermiers ou locataires de terrains abritant ces espèces d'arbres de les débarrasser des nids de chenilles processionnaires dès leur apparition durant la saison morte. Il est indispensable que ces arbres soient nettoyés jusqu'au 31 mars de chaque année, avant la descente des chenilles. Pour cela, vous pouvez faire appel à une entreprise de paysagistes ou d'élagage.

Pour plus d'informations, site internet: [ge.ch/nature/media/nature/files/fichiers/documents/processionnaire\\_du\\_chene.pdf](http://ge.ch/nature/media/nature/files/fichiers/documents/processionnaire_du_chene.pdf)



## RECHERCHE BÉNÉVOLES

Nous avons besoin de vous pour contribuer à l'organisation d'événements communaux ! Personnes seules ou groupes, toutes les forces sont les bienvenues. MERCI !

### Harmony Genève Marathon for UNICEF

Nous recherchons 30 bénévoles disponibles pour venir nous aider à assurer la sécurité et le ravitaillement lors de la course des 10 km qui traversera Vandœuvres, le samedi 7 mai 2016 à partir de 18h30.



## JOBS RÉMUNÉRÉS POUR LES JEUNES

Vous avez entre 16 et 20 ans et êtes à la recherche d'un petit job rémunéré ?

La commune vous offre la possibilité d'effectuer des petits travaux ponctuels liés à la gestion des déchets, au ravitaillement ou à la sécurité lors de manifestations telles que le spectacle d'été dans le parc, la fête des promotions, la fête nationale, etc.

Inscription auprès de :

Liliane Waechter

Tél. 022 750 14 18

[l.waechter@vandoeuvres.ch](mailto:l.waechter@vandoeuvres.ch)

Photographies : Liliane Waechter



## L'ATELIER D'AVENTURES CRÉATIVES

est un atelier d'expression créatrice qui fête ses dix ans cette année, il est dédié aux enfants de 4 à 10 ans. Les valeurs de l'atelier reposent sur l'expression libre de l'enfant, le respect, l'écoute des enfants grâce à de nombreux temps de parole, les temps de création qui varient du groupe à l'individuel, le lien social, l'accompagnement par des art-thérapeutes, les groupes constitués d'enfants d'âges variés qui stimulent l'entraide et permettent aux enfants de se créer une place au jardin de Pressy.

En plus des semaines proposées à Plainpalais, L'ATELIER D'AVENTURES CRÉATIVES s'installe cet été au sein de la magnifique Maison de Pressy et devient : le LAAC au Jardin de Pressy. Cette ancienne demeure, avec son jardin, est un lieu de vie destiné aux personnes âgées. Les enfants auront un espace pour créer ensemble et seront invités à partager des moments créatifs et ludiques avec les personnes âgées. Le jardin sera leur espace d'inspiration et de jeu. Ils détourneront les matériaux offerts par la nature. Une semaine pour tisser des liens avec nos aînés, pour s'enrichir et s'amuser ensemble. Créer des cabanes, réaliser des fresques naturelles, improviser un théâtre dans la verdure, tout en étant attentif au respect de la nature et de chacun. Les enfants sont invités à créer des œuvres individuelles et collectives. Les modes d'expression sont variés, ce qui conditionne une animation ouverte à ce qui se passe dans le moment présent ; le plaisir de créer ensemble est bien au cœur de la semaine ! Une aventure dans la nature à partager lors de deux ateliers de création commune avec les résidents de la maison.

**Semaines d'été**

**4 / 8 JUILLET - 22 / 26 AOÛT**

**9h00 - 17h00**

[www.associationpourlatelier.ch/LAAC](http://www.associationpourlatelier.ch/LAAC)

[info@laac.ch](mailto:info@laac.ch) / [www.pressy.ch](http://www.pressy.ch)

**Sophie Grandjean, tél. 0033 6 17 63 40 80**

**Jerome Haza, tél. 022 750 91 50**

## TOUS LES MARDIS MATIN

MARCHÉ À VANDŒUVRES

8h00 à 12h00, place de Vandœuvres

## UN JEUDI PAR MOIS :

21 avril, 19 mai, 16 juin, 14 juillet

BIBLIOBUS

14h00 à 17h00, parking du centre communal, inscription gratuite sur présentation d'une pièce d'identité.

## AVRIL

**10 AVRIL 2016**

STUDIO CHORAL

Claudio Ibarra, direction

Programme à définir

Dès 10h00, temple de Vandœuvres

**17 AVRIL 2016**

GRAND CONCERT DU CHŒUR DE VANDŒUVRES-CHOULEX-COLOGNY

En collaboration avec le chœur d'hommes de l'Orient (VD), 80 choristes dans des œuvres de Schubert, Mendelssohn, Dvorak, Brahms, Verdi et Wagner – Didier Bonvin et Bernard Meylan, direction

Dès 17h00, temple de Vandœuvres

Prix des places :

Fr. 25.- / AVS, étudiants : Fr. 20.-

**21 AVRIL 2016**

SOIRÉE THÉÂTRALE

Théâtre Crève-Cœur, *Figaro !*, spectacle musical d'après les œuvres de Mozart et Beaumarchais

Dès 20h00, entrée libre, sur inscription auprès de la Mairie, places limitées

## MAI

**7-8 MAI 2016**

GENÈVE MARATHON 2016

Détails à venir

**8 MAI 2016**

THE SINGING FRIENDS

Claude Delabays, direction

Gospel songs & Negro spirituals

Dès 10h00, temple de Vandœuvres, entrée libre.

**28 MAI 2016**

INSCRIPTION ANNUELLE AU PARASCOLAIRE 2016-2017

8h00 à 12h00, Foyer du centre communal

## JUIN

**1<sup>ER</sup> JUIN 2016**

INSCRIPTION ANNUELLE AU PARASCOLAIRE 2016-2017

16h00 à 20h00, Foyer du centre communal

**5 JUIN 2016**

VOTATIONS POPULAIRES

10h00 à 12h00, centre communal, 1er étage

**12 JUIN 2016**

CHŒUR DE VANDŒUVRES-CHOULEX-COLOGNY

Didier Bonvin, direction

A. Honegger Roi David (extraits)

Dès 10h00, temple de Vandœuvres, entrée libre

**15 JUIN 2016**

SORTIE DES AÎNÉS

Programme à définir

**17-19 JUIN 2016**

CSO VANDŒUVRES 2016

CONCOURS DE SAUTS D'OBSTACLES

Manège de Vandœuvres

Route de Vandœuvres 41

## JUILLET

**23 JUIN AU 8 JUILLET 2016**

SPECTACLE DANS LE PARC DE LA MAIRIE

*Feydeau à moto* d'après *Les Fiancés de Loches* de Georges Feydeau

Détails à venir

**2 JUILLET 2016**

FÊTE DES PROMOTIONS

Dès 10h30, centre communal et

parc de la Mairie

Chers Lecteurs, cette page vous est dédiée.  
Si vous souhaitez que vos opinions, coups de cœur, suggestions, anecdotes, photographies de Vandœuvres ou même vos recettes favorites soient publiés dans ce journal, sous la rubrique *courrier des lecteurs*, alors contactez-nous !

Adresse postale  
Mairie de Vandœuvres  
Route de Vandœuvres 104  
1253 Vandœuvres  
Adresse courriel  
l.waechter@vandoeuvres.ch

**ROLAND ET MARIE THÉRÈSE DEVILLARD,  
5 JANVIER 2016**

« Bien des Vandœuvriens, dont j'ai l'avantage et le plaisir de faire partie depuis plus de cinquante ans, ont sûrement reçu avec stupéfaction et reconnaissance la nouvelle présentation de cette *Coquille* 2015-2016 !  
Je tiens à vous en féliciter ! Que de belles photos, de renseignements ô combien utiles. Quant à la présentation complète, elle est vraiment digne de représenter notre commune !  
Un grand BRAVO, cela représente certes beaucoup d'investissement, de travail, de votre part et de celle de vos partenaires, mais quelle réalisation et quelle récompense ! »

**FRED ET REGINA MEYER, 15 DÉCEMBRE 2015**

« Un grand BRAVO à tous pour la nouvelle *Coquille* bien plus agréable à lire qu'avant. Nous vous adressons nos vives félicitations et meilleurs vœux pour 2016. »

## IMPRESSUM

**Impression**

Imprimerie du Cachot - 1218 Le Grand-Saconnex  
Journal tiré à 1'100 exemplaires sur papier Color Copy certifié FSC

**Éditeur**

Commune de Vandœuvres – 1253 Vandœuvres

**Graphisme et mise en page**

Margaux de Lisle – 1253 Vandœuvres

**Rédacteur responsable**

Eric Provini – 1253 Vandœuvres



17 SALVE HOSPEI 75

104



[www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch)